

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 385-CX-1729**

concernant l'approbation de l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO, Canada) et 3iL École d'ingénieurs (France)

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-cinquième réunion tenue le lundi 24 août 2015, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la volonté de l'UQO d'accroître le nombre d'étudiants étrangers fréquentant l'Université;

**ATTENDU** la volonté de l'UQO d'intensifier son rayonnement international;

**ATTENDU** les relations déjà établies entre le Décanat de la formation continue et des partenariats de l'UQO, le Service des relations internationales de 3iL École d'ingénieurs et le directeur du programme de la maîtrise en sciences et technologies de l'information;

**ATTENDU** le projet de mobilité étudiante en élaboration dans le domaine de l'informatique et de l'ingénierie entre l'UQO et 3iL École d'ingénieurs;

**ATTENDU** le projet d'accord-cadre de collaboration;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'accord-cadre de collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais (UQO, Canada) et 3iL École d'ingénieurs (France);

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'accord-cadre de collaboration;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ou son suppléant à signer pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais toute entente spécifique découlant de cet accord-cadre de collaboration.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 385-CX-1730

concernant l'avenant au contrat de Concession de service alimentaire

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-cinquième réunion tenue le lundi 24 août 2015, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la volonté de l'UQO de faire du Café Le Tonik un lieu d'échange et d'animation de la vie étudiante;

**ATTENDU** la proposition reçue de l'AGE-UQO à l'égard de la prise en charge de la gestion et de l'exploitation du Café Le Tonik ainsi que du permis de vente d'alcool au pavillon Alexandre-Taché sous la nouvelle entreprise Services AGE-UQO;

**ATTENDU** l'accord du Traiteur Lindocile de se départir de la gestion et de l'exploitation du Café Le Tonik;

**ATTENDU** que le Traiteur Lindocile continuera à exploiter les cafétérias aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault de même que le Café L'Élixir au pavillon Lucien-Brault jusqu'à l'échéance de son contrat au 30 juin 2016;

**ATTENDU** que ces conditions sont satisfaisantes pour l'Université;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par monsieur Denis Harrison,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'AMENDER** le contrat de Concession de service alimentaire du Traiteur Lindocile afin de transférer la gestion et l'exploitation du Café Le Tonik au pavillon Alexandre-Taché ainsi que le permis de vente d'alcool à Services AGE-UQO;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources, monsieur Yves Dupont pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit avenant.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 385-CX-1731

concernant l'octroi du contrat de gestion et d'exploitation du Café Le Tonik au pavillon Alexandre-Taché à l'entreprise Services AGE-UQO

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-cinquième réunion tenue le lundi 24 août 2015, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la volonté de l'UQO de faire du Café Le Tonik un lieu d'échange et d'animation de la vie étudiante;

**ATTENDU** la proposition reçue de l'AGE-UQO à l'égard de la prise en charge de la gestion et de l'exploitation du Café Le Tonik ainsi que du permis de vente d'alcool au pavillon Alexandre-Taché sous la nouvelle entreprise Services AGE-UQO;

**ATTENDU** l'accord du Traiteur Lindocile de se départir de la gestion et de l'exploitation du Café Le Tonik;

**ATTENDU** que ces conditions sont satisfaisantes pour l'Université;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CONFIER** la gestion et l'exploitation du Café Le Tonik ainsi que le permis de vente d'alcool au pavillon Alexandre-Taché à Services AGE-UQO pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 août 2020;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour négocier et signer ledit contrat.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 385-CX-1732

concernant la nomination de représentants de l'UQO aux conseils d'administration du CISSSO et du CISSSL

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-cinquième réunion tenue le lundi 24 août 2015, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la nouvelle Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales et la création des nouveaux centres intégrés de santé et de services sociaux régionaux (CISSS);

**ATTENDU** le rôle de l'UQO comme partenaire de premier plan des organismes du milieu de la santé de l'Outaouais et des Laurentides sur les plans de la formation, de la recherche et des services à la collectivité;

**ATTENDU** les projets prioritaires de développement de nouveaux programmes dans le domaine de la santé de l'UQO;

**ATTENDU** la lettre du sous-ministre adjoint du ministère de la Santé et des Services sociaux invitant l'UQO à soumettre des candidatures pour siéger aux conseils d'administration des CISSS des territoires de l'Outaouais et des Laurentides;

**ATTENDU** les noms et les bulletins de présentation des personnes proposées pour siéger au CISSS de l'Outaouais et au CISSS des Laurentides;

**ATTENDU** les explications et la recommandation du recteur;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par madame Lyse Ricard,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les candidatures proposées par le recteur au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, pour siéger au conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais et à celui du CISSS des Laurentides, soit :

#### **CISSS de l'Outaouais**

- Madame Murielle Laberge
- Monsieur André Manseau
- Monsieur Robert Bilterys
- Monsieur Mario Lepage

#### **CISSS des Laurentides**

- Madame Sylvie de Grosbois
- Madame Monique Benoît
- Monsieur Robert Bilterys

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 385-CX-1733

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences de l'éducation

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-cinquième réunion tenue le lundi 24 août 2015, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la didactique des sciences et technologies au primaire;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection en date du 12 août 2015;

**ATTENDU** l'extrait DES-15-160-1099 du procès-verbal de la 160<sup>e</sup> réunion extraordinaire de l'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation tenue le 14 août 2015, recommandant l'embauche de monsieur Marco Barroca-Paccard;

**ATTENDU** le curriculum vitae de monsieur Marco Barroca-Paccard;

**ATTENDU** la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'EMBAUCHER** monsieur Marco Barroca-Paccard à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « didactique des sciences et technologies au primaire » au Département des sciences de l'éducation, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2015 et se terminant le 30 avril 2018, et ce, sous réserve des exigences relatives à l'obtention d'un permis de travail de Citoyenneté et Immigration Canada, et ce, avant la date d'entrée en fonction;

**DE RENDRE** l'octroi de la permanence, à titre de professeur régulier au Département des sciences de l'éducation, conditionnel à l'obtention du doctorat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ou son suppléant pour procéder à l'embauche de monsieur Marco Barroca-Paccard.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

André J. Roy  
Secrétaire général